

## L'accord pour la coopération scientifique entre Suisse et Union Soviétique du 1974 : un accord scientifique au service de la diplomatie suisse

Ce travail de master, fondé sur l'analyse de sources principalement issues des Archives fédérales suisses ainsi que d'archives de plusieurs universités helvétiques, couvre la période allant de la fin des années 1950 jusqu'en 1991. Au cœur de cette étude se trouve l'exploration de la conception, de la mise en place et de l'application d'un accord d'échange de personnel scientifique entre la Suisse et l'Union soviétique, en pleine Guerre froide. L'accord a été officialisé en 1974 entre l'Académie des sciences de l'URSS et l'Office fédéral suisse de l'éducation et de la recherche. Il s'agit d'un accord doté d'une forte portée politique, représentant un exemple emblématique de diplomatie scientifique, par le biais de laquelle la Suisse cherchait à maintenir un équilibre délicat entre sa neutralité traditionnelle et la nécessité d'éviter l'isolement sur la scène internationale. La science et le monde académique sont ainsi devenus des instruments essentiels de cette diplomatie, permettant de dépasser une impasse géopolitique complexe. À travers des données qualitatives et quantitatives, ce travail explore les dimensions politiques, ainsi que les motivations académiques et économiques ayant conduit la Suisse à instaurer cet échange scientifique. Il analyse comment les deux pays cherchaient à en tirer des bénéfices concrets. Parmi ces objectifs, on peut citer, d'une part, la volonté suisse de surveiller étroitement les scientifiques soviétiques en visite afin de prévenir toute activité idéologique ou de propagande (communisation), et d'autre part, l'intérêt stratégique à envoyer ses propres chercheurs en URSS afin de recueillir des informations sur la science et la réalité soviétiques. Des épisodes particulièrement sensibles d'un point de vue politique sont également abordés, tels que le cas du Dr. Vitalii Bambourov, soupçonné d'être un espion.

L'analyse met en évidence un cadre tripartite. Premièrement, l'échange se révèle asymétrique tant sur le plan numérique (davantage de scientifiques soviétiques en Suisse que l'inverse) que disciplinaire : les Soviétiques étaient majoritairement des physiciens, chimistes ou biologistes, tandis que les Suisses impliqués étaient souvent des spécialistes des études russes (langue et histoire). Deuxièmement, l'accord reflétait un affrontement idéologique entre deux modèles scientifiques – l'un fédéraliste (suisse), l'autre centralisé (soviétique) – incarnant des visions opposées de la société et du système politique. Enfin, les autorités suisses ont porté un jugement ambivalent sur les résultats de l'accord : des difficultés concrètes ont émergé dans les interactions avec la partie soviétique, ainsi qu'un sentiment persistant que l'échange pouvait être exploité unilatéralement par Moscou.

L'accord scientifique de 1974 entre la Suisse et l'Union soviétique constitue ainsi un exemple paradigmatique de la manière dont la coopération scientifique peut devenir un outil de diplomatie douce, avec des implications profondes sur les plans politique et stratégique.

Sofia Viridis